

**CONSEIL MUNICIPAL****Procès-Verbal de la séance Extraordinaire
du 12 février 2024**

Le 12 février deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en la mairie de Retzwiller sous la présidence de Monsieur Franck GRANDGIRARD, Maire, pour la tenue **Extraordinaire** d'une séance suite à sa convocation du 9 février 2024.

Présents : 14

Franck GRANDGIRARD	Alain MOHN	Pierre-François BITSCH	Martine MEILLER	Annick RIEKER
Agnès VALENTIN	Valérie PROUST	Camille KAYSER	Laure FINK	Frédéric KNOFF
Philippe RITTER	Menderes UNLU	Anthony FREY	Maximilien VOVILIER	

Excusés : 0**Procurations : 0****Absents : 0****Démissionnaires : 1** Benjamin FRIEDRICH (11 avril 2022)

Monsieur le Maire salue les conseillers, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Ordre du jour :

Monsieur le Maire fait connaître à l'Assemblée délibérante la raison de cette séance du conseil municipal en réunion extraordinaire.

Le conseil municipal, entendu le Maire, à l'unanimité, reconnaît le caractère d'urgence de la réunion et Monsieur le Maire procède ainsi à l'examen du seul point inscrit à l'ordre du jour.

1. Motion pour le maintien de l'ensemble des classes à l'école de Retzwiller

Secrétaire de séance : Annick RIEKER**1. Motion pour le maintien de l'ensemble des classes à l'école de Retzwiller****Délibération n° 2024.01**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que c'est par le biais d'un syndicat d'enseignants qu'il a appris l'intention des services de l'Éducation Nationale de vouloir dès la rentrée 2024 la fermeture d'une classe à l'école de Retzwiller.

Monsieur le Maire, après en avoir donné lecture, sollicite l'autorisation de signer la motion en annexe et de la transmettre à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et à Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Illfurth.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE la motion pour le maintien de l'ensemble des classes à l'école de Retzwiller.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la motion en annexe

MANDATE Monsieur le Maire pour toute démarche relative à cette affaire.

Motion pour le maintien de l'ensemble des classes à l'école de Retzwiller



Les membres du conseil municipal, souhaitent, par le vote de cette motion, exprimer leur profonde préoccupation quant à la proposition envisagée de fermer une classe au sein de notre école de Retzwiller.

Malheureusement, avec l'annonce des fermetures de classe projetées sur notre territoire, nous ne pouvons que constater que la ruralité devient une réserve d'enseignants où l'on pourrait puiser afin de satisfaire les besoins urbains !

Si la baisse des effectifs est réelle et incontestable pour l'école de Retzwiller, la logique comptable ne saurait être le seul élément à prendre en considération pour envisager cette fermeture de classe, puisqu'elle porte directement atteinte aux conditions d'études des enfants, aux conditions de travail des enseignants et de l'ATSEM et à l'élaboration du regroupement pédagogique mené actuellement avec la commune de Dannemarie.

- **Qualité de l'enseignement**

L'école de Retzwiller, maternelle et élémentaire, offre une grande qualité dans l'accueil de ses élèves, tant en raison des locaux et des équipements que dans l'implication de son équipe pédagogique.

La fermeture d'une classe aura un impact direct sur la répartition des élèves. Lorsqu'une classe est supprimée, les élèves doivent être réassignés à d'autres classes, ce qui va entraîner pour notre école, soit une surcharge des effectifs pour la classe en double niveau ou la classe en triple niveau d'élémentaire, soit l'apparition d'une classe unique de la petite section de maternelle au CP.

Regrouper dans une seule classe, l'ensemble des maternelles et les enfants de CP n'augure pas de répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge. Cela peut entraîner une perte d'attention et d'intérêt chez les enfants, ainsi qu'un retard dans leur apprentissage.

Comment alors aider les enfants à devenir élève puis citoyen si les moyens mis en œuvre par les services de l'État ne favorisent pas la prise en compte de l'enfant comme individu auquel on peut accorder du temps, prendre en compte son parcours, son environnement, ses compétences et mais aussi ses lacunes?

- **Élaboration du regroupement pédagogique**

Le projet de regroupement pédagogique avec Dannemarie est une initiative volontaire ambitieuse qui nécessite une planification minutieuse et une collaboration étroite entre toutes les parties concernées.

Les élus, les parents, les enseignants sont des partenaires essentiels, et la fermeture de classe pourrait les décourager de s'impliquer activement dans les discussions et les décisions liées au projet.

Il est crucial de maintenir un dialogue ouvert et inclusif avec tous les acteurs concernés pour garantir la réussite du projet.

En renonçant à la fermeture de classe, vous donnez l'opportunité de finaliser ce projet dans les meilleures conditions. Cela permettra de prendre en compte tous les détails, de résoudre les éventuels problèmes et d'assurer une mise en œuvre réussie du regroupement pédagogique.

Nous, membres du conseil municipal de Retzwiller, réunis en séance extraordinaire ce lundi 12 février 2024, vous demandons de reconsidérer votre intention et de tout mettre en œuvre pour maintenir cette classe ouverte afin de préserver les discussions positives en cours pour le regroupement pédagogique avec Dannemarie et de garantir une répartition équilibrée des élèves.

Nous sommes convaincus que cette décision est essentielle pour garantir un avenir prometteur à nos enfants et pour renforcer la qualité de l'enseignement dans notre village.

Fin de la motion

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50.



<p>Franck GRANDGIRARD Maire</p> 	<p>Alain MOHN 1^{er} Adjoint au Maire</p> 	<p>Pierre-François BITSCH 2^{ème} Adjoint au Maire</p> 
<p>Martine MEILLER 3^{ème} Adjoint au Maire</p> 	<p>Annick RIEKER Conseillère Municipale</p> 	<p>Agnès VALENTIN Conseillère Municipale</p> 
<p>Valérie PROUST Conseillère Municipale</p> 	<p>Camille KAYSER Conseillère Municipale</p> 	<p>Laure FINK Conseillère Municipale</p> 
<p>Frédéric KNOPF Conseiller Municipal</p> 	<p>Philippe RITTER Conseiller Municipal</p> 	<p>Menderes UNLU Conseiller Municipal</p> 
<p>Anthony FREY Conseiller Municipal</p> 	<p>Maximilien VOVILIER Conseiller Municipal</p> 	